

CLICHY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de €200.000
Siège Social : 165, boulevard Victor Hugo
92110 CLICHY LA GARENNE

402 772 313 R.C.S NANTERRE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ET EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023, s'élevant à €217.049,83, au poste « autres réserves ».

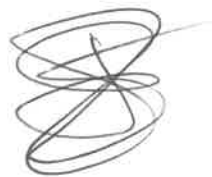
En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €20.000, soit 10% du Capital Social,
- le poste « autres réserves » est porté de €452.179,00 à €669.228,83.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il n'a pas été distribué aux associés de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
David THIBAUT



CLICHY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de €200.000

Siège Social : 165, boulevard Victor Hugo
92110 CLICHY LA GARENNE

402 772 313 R.C.S NANTERRE

BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Copie certifiée conforme

David THIBAULT

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke, identifying David Thibault.

Désignation de l'entreprise SAS CLICHY DISTRIBUTIONDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 167 boulevard VICTOR HUGO 92110 CLICHYDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 0 2 7 7 2 3 1 3 0 0 0 2 7Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/03/2023

						Exercice N clos le, 31/03/2023		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC		
		Frais de développement *		CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	5 900	AG	3 611	2 288
		Fonds commercial (1)		AH	1 839 979	AI		1 839 979
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	213 851	AK	213 851	
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles		AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO		
		Constructions		AP	6 012 326	AQ	5 926 617	85 708
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	1 916 989	AS	1 837 698	79 291
		Autres immobilisations corporelles		AT	3 935 130	AU	3 066 323	868 806
		Immobilisations en cours		AV		AW		
		Avances et acomptes		AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT		
		Autres participations		CU	107 350	CV		107 350
		Créances rattachées à des participations		BB		BC		
		Autres titres immobilisés		BD	4 660 575	BE		4 660 575
		Prêts		BF	1 751	BG		1 751
		Autres immobilisations financières*		BH	792 003	BI		792 003
TOTAL (II)				BJ	19 485 856 <th>BK</th> <td>11 048 101</td> <td>8 437 755</td>	BK	11 048 101	8 437 755
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM		
		En cours de production de biens		BN		BO		
		En cours de production de services		BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
		Marchandises		BT	4 426 569 <th>BU</th> <th></th> <td>4 426 569</td>	BU		4 426 569
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	2 909 113 <th>BY</th> <td>2 057</td> <td>2 907 056</td>	BY	2 057	2 907 056
		Autres créances (3)		BZ	19 526 869 <th>CA</th> <td>13 000</td> <td>19 513 869</td>	CA	13 000	19 513 869
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	2 600 000 <th>CE</th> <th></th> <td>2 600 000</td>	CE		2 600 000
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	966 710 <th>CG</th> <th></th> <td>966 710</td>	CG		966 710	
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	379 822 <th>CI</th> <th></th> <td>379 822</td>	CI		379 822	
	TOTAL (III)		CJ	30 809 084 <th>CK</th> <td>15 057</td> <td>30 794 027</td>	CK	15 057	30 794 027	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	50 294 941 <th></th> <th>1A</th> <td>11 063 158</td> <td>39 231 783</td>		1A	11 063 158	39 231 783
Renvois : (1) Dont droit au bail :		60 979	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS CLICHY DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)			DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	452 179
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	217 049
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	889 228
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	226 000
	TOTAL (III)			DR	226 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	16 058 292
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	493 706
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 520
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	13 467 848
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 365 851
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	6 058
	Autres dettes			EA	5 723 275
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	38 116 554	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	39 231 783	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	35 692 707
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	5 472 504	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CLICHY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de €200.000

Siège Social : 165, boulevard Victor Hugo
92110 CLICHY LA GARENNE

402 772 313 R.C.S NANTERRE

**COMPTE DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

Copie certifiée conforme

David THIBAUT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, likely representing the name David Thibault.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CLICHY DISTRIBUTION</u>							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	63 714 890	FB		FC	63 714 890	
	Production vendue { biens * services *	FD	5 567 374	FE		FF	5 567 374	
		FG	1 937 200	FH		FI	1 937 200	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	71 219 465	FK		FL	71 219 465	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	64 071	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 724 683	
	Autres produits (1) (11)					FQ	284 515	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	73 292 736
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	52 346 595	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(48 729)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	205 446	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	10 667 141	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 479 019	
	Salaires et traitements*					FY	5 895 037	
	Charges sociales (10)					FZ	1 897 218	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	297 801
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	14 693	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	72 754 224
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	538 511	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	297 905	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	208	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	298 114	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	548 100	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	548 100
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(249 985)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	288 525	

Désignation de l'entreprise		SAS CLICHY DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	10 976	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	5 776	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	16 752	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	64 203	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	64 203	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(47 450)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	24 026	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	73 607 604	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	73 390 554	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	217 049	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	3 067
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	202 001
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	39 209
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	11 697
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 724 683
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			165			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			64 038			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				10 976		
Produits des cessions d'éléments d'actif				5 776		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CLICHY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de €200.000

Siège Social : 165, boulevard Victor Hugo
92110 CLICHY LA GARENNE

402 772 313 R.C.S NANTERRE

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Copie certifiée conforme

David THIBAUT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS CLICHY DISTRIBUTION										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 059 730	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KJ		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	6 012 326	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1 908 936	KT		KU	8 052	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 930 336	KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	500	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 000 414	LC		LD	3 878	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	11 852 513	LO		LP	11 931	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	107 350	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP	4 606 584	IR		IS	53 990		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	783 938	IU		IV	12 486		
TOTAL IV					LQ	5 497 874	LR		LS	66 476		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	19 410 118	OH		OJ	78 408		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	2 059 730	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH	6 012 326	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	1 916 989	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers		IU		MM		MN	2 930 336	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	500	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	1 004 293	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	11 864 445	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	107 350	ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	4 660 575	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2 670	2F	793 755	2G			
TOTAL IV			I3		NJ	2 670	NK	5 561 680	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	2 670	ØL	19 485 856	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/03/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CLICHY DISTRIBUTION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLICHY DISTRIBUTION</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	215 495	PF	1 966	PG		PH	217 462		
TOTAL I		RK	215 495	RM	1 966	RN		RO	217 462		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	5 878 246	PW	48 371	PX		PY	5 926 617		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 804 484	QA	33 213	QB		QC	1 837 698		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	2 039 611	QE	188 845	QF		QG	2 228 456		
	Matériel de transport	QH	500	QI		QJ		QK	500		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	811 961	QM	25 404	QN		QO	837 366		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	10 534 804	QV	295 834	QW		QX	10 830 639		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	10 750 300	ØP	297 801	ØQ		ØR	11 048 101		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC			SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4		
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL				NM				NO		
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CLICHY DISTRIBUTION							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	226 000	5W		5X		5Y	226 000	
	TOTAL II	5Z	226 000	TV		TW		TX	226 000	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D
– corporelles			6E		6F		6G		6H	
– titres mis en équivalence			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
– titres de participation			9U		9V		9W		9X	
– autres immobilisations financières (1)*			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
Sur comptes clients		6T	2 057	6U		6V		6W	2 057	
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	13 000	6Y		6Z		7A	13 000	
TOTAL III		7B	15 057	TY		TZ		UA	15 057	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	241 057	UB		UC		UD	241 057	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE		UF					
	– financières		UG		UH					
	– exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CLICHY DISTRIBUTION										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)			UP	1 751	UR		US	1 751		
		Autres immobilisations financières			UT	792 003	UV		UW	792 003		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			VA	10 720		10 720				
		Autres créances clients			UX	2 898 392		2 898 392				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * UO)			ZI							
		Personnel et comptes rattachés			UY	3 006		3 006				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	14 506		14 506				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	1 236 616		1 236 616				
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	614 900		614 900				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP	1 300		1 300				
		Groupe et associés (2)			VC	2 831 608		2 831 608				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	14 824 930		14 824 930				
		Charges constatées d'avance			VS	379 822		379 822				
	TOTAUX					VT	23 609 559	VU	22 815 804	VV	793 755	
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice			VD	9 140						
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	11 810						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y							
Autres emprunts obligataires (1)					7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine			VG	5 472 504	5 472 504					
		à plus d'1 an à l'origine			VH	10 585 787	8 185 787		2 400 000			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	150 226	127 900				22 326	
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	13 467 848	13 467 848					
Personnel et comptes rattachés					8C	718 865	718 865					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	588 048	588 048					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	461 007	461 007						
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	577 452	577 452						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J	6 058	6 058					
Groupe et associés (2)					VI	363 957	363 957					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	5 723 275	5 723 275					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *					ZZ							
Produits constatés d'avance					8L							
TOTAUX					VY	38 115 033	VZ	35 692 707	2 400 000		22 326	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	946 992	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Règles et méthodes comptables

SAS CLICHY DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 39 231 783 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 217 050 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 10 ans
- * Installations techniques : 3 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

CLICHY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 euros

165, Boulevard Victor Hugo
92110 CLICHY LA GARENNE

402 772 313 R.C.S. Nanterre

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE
31 MARS 2023**

SAS CLICHY DISTRIBUTION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Mars 2023

A l'Assemblée Générale des associés de la **SAS Clichy Distribution**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS Clichy Distribution** relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
 - Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016,
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

-
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 13 septembre 2023



Le Commissaire aux Comptes
Thierry CURNIS

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2023	Net 31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 900	3 611	2 289	4 256
Fonds commercial (1)	1 839 980		1 839 980	1 839 980
Autres immobilisations incorporelles	213 851	213 851		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	6 012 326	5 926 618	85 708	134 079
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 916 989	1 837 698	79 291	104 452
Autres immobilisations corporelles	3 935 130	3 066 323	868 807	1 079 178
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	107 350		107 350	107 350
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	4 660 575		4 660 575	4 606 585
Prêts	1 751		1 751	4 421
Autres immobilisations financières	792 004		792 004	779 518
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 485 857	11 048 102	8 437 755	8 659 818
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 426 569		4 426 569	4 377 840
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 909 113	2 057	2 907 056	1 886 938
Autres créances	19 526 869	13 000	19 513 869	20 716 772
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 600 000		2 600 000	2 600 000
Disponibilités	966 711		966 711	325 628
Charges constatées d'avance (3)	379 822		379 822	521 836
TOTAL ACTIF CIRCULANT	30 809 085	15 057	30 794 028	30 429 014
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	50 294 942	11 063 159	39 231 783	39 088 833
(1) Dont droit au bail			60 980	60 980
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	452 179	422 091
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	217 050	30 088
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	889 229	672 179
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	226 000	226 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	226 000	226 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 058 292	16 281 909
Emprunts et dettes financières diverses (3)	493 707	344 588
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 520	3 396
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 487 848	15 441 644
Dettes fiscales et sociales	2 365 852	2 201 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 059	4 957
Autres dettes	5 723 276	3 912 310
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	38 116 554	38 190 654
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	39 231 783	39 088 833
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 422 327	3 037 757
(1) Dont à moins d'un an (a)	35 692 707	35 149 501
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	5 472 505	4 749 129
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2023	31/03/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	63 714 891	58 824 112
Production vendue (biens)	5 567 374	4 179 275
Production vendue (services)	1 937 201	1 552 682
Chiffre d'affaires net	71 219 465	64 556 068
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	64 071	101 890
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 724 684	1 415 501
Autres produits	284 516	75 513
Total I	73 292 737	66 148 973
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	52 346 595	47 053 999
Variations de stock	-48 729	-21 583
Achats de matières premières et autres approvisionnements	205 446	163 989
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	10 667 142	10 240 576
Impôts, taxes et versements assimilés	1 479 020	1 416 795
Salaires et traitements	5 895 037	5 707 908
Charges sociales	1 897 219	2 073 117
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	297 801	326 187
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	14 694	11 340
Total II	72 754 225	66 972 327
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	538 512	-823 354
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		7 043
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		423
Produits financiers		
De participation (3)	297 906	12 993
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	209	2 250
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	298 115	15 243
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	548 101	360 783
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	548 101	360 783
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-249 986	-345 540
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	288 526	-1 162 274

Compte de résultat (suite)

	31/03/2023	31/03/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	10 977	12 775
Sur opérations en capital	5 776	5 060 081
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		227 550
Total produits exceptionnels (VII)	16 753	5 300 406
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	64 203	48 903
Sur opérations en capital		4 074 858
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	64 203	4 123 761
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	47 450	1 176 645
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	24 026	-15 717
Total des produits (I+II+V+VII)	73 607 604	71 471 665
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	73 390 554	71 441 576
BENEFICE @U PERTE	217 050	30 088
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	3 068	18 408
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	202 002	12 993
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	39 209	48 332

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS CLICHY DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 39 231 783 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 217 050 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 10 ans
- * Installations techniques : 3 à 15 ans
- * Matériel et outillage Industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

**Faits caractéristiques****Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Rappels des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune :

- Dévolution successorale à Mme Elisabeth THIBAUT : 700 000 € au 31/01/2015
- LEVALLOIS DISTRIBUTION : 600 000 € au 31/01/2016



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 839 980			1 839 980
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	219 751			219 751
Immobilisations incorporelles	2 059 731			2 059 731
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 012 326			6 012 326
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 908 936	8 053		1 916 989
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 930 336			2 930 336
- Matériel de transport	500			500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 000 415	3 879		1 004 294
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 852 514	11 932		11 864 445
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	107 350			107 350
- Autres titres immobilisés	4 606 585	53 991		4 660 575
- Prêts et autres immobilisations financières	783 939	12 486	2 670	793 755
Immobilisations financières	5 497 874	66 477	2 670	5 561 681
ACTIF IMMOBILISE	19 410 119	78 408	2 670	19 485 857

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 932	66 477	78 408
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		11 932	66 477	78 408
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 670	2 670
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 670	2 670

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2023
Éléments achetés	1 779 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 779 000

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL CLICHY VOYAGES 92110 CLICHY	77 550	-728 792	100,00	2 822
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL BETT'S SARL 92110 CLICHY	7 500	-291 018	49,00	-4 099
SARL AUPHALIE 92110 CLICHY	7 500	12 028	49,00	-3 982
SC FINANCIERE ACHERES 77550 REAU	50 000	26 715	23,00	10 748
SARL L'AUBRIERE 92110 CLICHY	7 500	-542 320	49,00	17 626
SARL V.S.D.B. 92110 CLICHY	7 500	-952 630	10,00	-2 991

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	77 672	77 672	631 405		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	23 467	23 467	1 601 173		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	215 496	1 967		217 462
Immobilisations incorporelles	215 496	1 967		217 462
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 878 247	48 371		5 926 618
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 804 484	33 214		1 837 698
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 039 611	188 846		2 228 457
- Matériel de transport	500			500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	811 962	25 404		837 366
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 534 805	295 835		10 830 639
ACTIF IMMOBILISE	10 750 300	297 801		11 048 102

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 609 560 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 751		1 751
Autres	792 004		792 004
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 909 113	2 909 113	
Autres	19 526 869	19 526 869	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	379 822	379 822	
Total	23 609 560	22 815 805	793 755
Prêts accordés en cours d'exercice	9 140		
Prêts récupérés en cours d'exercice	11 810		

Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	360 000
Part pub à recevoir	1 637 153
Ristournes à recevoir scadif	1 782 707
Etat - produits à recevoir	1 300
Divers - produits à recevoir	210 590
Total	3 991 750

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euro décomposé en 12 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 500	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	226 000				226 000
Total	226 000				226 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 38 115 034 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 472 505	5 472 505		
- à plus de 1 an à l'origine	10 585 788	8 185 788	2 400 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	150 227	127 900		22 327
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 467 848	13 467 848		
Dettes fiscales et sociales	2 345 374	2 345 374		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 059	6 059		
Autres dettes (**)	6 087 233	6 087 233		
Produits constatés d'avance				
Total	38 115 034	35 692 707	2 400 000	22 327
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	946 992			
(**) Dont envers les associés	363 958			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	12 400 000	12 400 000	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	12 400 000	12 400 000	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact. ach. non parv.	216 733
Fourn. fact. ach. non parv.	212 653
Fourn. fact. fgx. non parv.	531 307
Interets a payer sur cpte cour	87 666
Provision cp	494 837
Autres charg. de pers. a payer	107 908
Charges prov sociale cp	163 455
Charges sociales a payer	50 000
Charges sociales s/13e mois	35 021
Etat - charges a payer	562 599
Total	2 462 179

Autres informations

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 77 091 euro et se répartissent comme suit :

- Fournisseurs : 77 091 euro

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	379 822		
Total	379 822		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2023
Ventes de marchandises	63 714 891
Ventes de produits finis	5 567 374
Prestations de services	1 937 201
TOTAL	71 219 465

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 39 209 euro

Montant compris dans les produits financiers : 202 002 euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	288 526	24 026	264 500
+ Résultat exceptionnel	-47 450		-47 450
- Participations des salariés			
Résultat comptable	241 076	24 026	217 050
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 27 295 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	109 180
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	109 180
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	27 295
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 31/01/2012, la société SAS CLICHY DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CLICHY DISTRIBUTION. Elle agit en qualité de tête de groupe.

En application de l'article 223-A du CGI et de la convention d'intégration fiscale, la SAS CLICHY DISTRIBUTION se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés du groupe.

composition du périmètre d'intégration fiscal :

- SAS CLICHY DISTRIBUTION : société mère
- SARL CLICHY VOYAGE : filiale détenue à 100% par la société mère

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 247 personnes dont 8 apprentis et 17 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	25	
Agents de maîtrise et techniciens	20	
Employés	202	
Ouvriers		
Total	247	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	9 332 352
Avals et cautions	9 332 352
Engagements en matière de pensions	236 270
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	9 568 622
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	188 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				141 129	141 129
Cumul exercices antérieurs Dotations de l'exercice				141 129	141 129
Amortissements				141 129	141 129
Cumul exercices antérieurs Exercice				147 438	147 438
Redevances payées				3 068	3 068
Redevances restant à payer				150 506	150 506
A un an au plus A plus d'un an et cinq ans au plus A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer					
A un an au plus A plus d'un an et cinq ans au plus A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				3 068	3 068

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 236 270 euro

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3.62 %
- Taux de croissance des salariés : 2%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2015-2017
- Methode ANC 2021